

PASCALE FONTENEL-PERSONNE

Députée de la Sarthe, 3ème circonscription

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire.

Co-présidente du groupe d'études « valorisation des activités touristiques »

Auteure du rapport « Tourisme pour tous »

Membre du Comité de Filière du Tourisme

Membre du Comité Interministériel du Tourisme

Membre de l'Assemblée parlementaire franco-allemande

Monsieur Bruno Le Maire

Ministre de l'Économie,

des Finances et de la Relance

139, rue de Bercy

75572 Paris

Paris, le 16 décembre 2020

Objet : DEMANDE DE CREATION D'UNE CELLULE DE CRISE POUR LES AGENCES DE VOYAGES

Monsieur le Ministre de l'Économie, des Finances et de la relance,

Si je vous écris aujourd'hui ce courrier, ce n'est pas seulement en ma qualité de députée, ni même de coprésidente du groupe d'étude de valorisation des activités touristiques, c'est au nom des professionnels du tourisme et plus particulièrement des agences de voyages qui souffrent depuis mars 2020.

Ces professionnels, avec mes collègues parlementaires nous les rencontrons régulièrement. Nous entendons leurs suppliques et leurs angoisses. Nous entendons leurs peurs quant à l'idée de tout perdre. Nous connaissons votre engagement auprès des acteurs de l'économie touristique et tenons à vous remercier de votre engagement quotidien aux côtés des entreprises françaises. Je sais votre grande technicité et surtout votre empathie. C'est pourquoi nous souhaitons attirer votre bienveillante attention quant à la **Création d'une cellule spéciale crise agence de voyages, au ministère de l'Économie**. Celle-ci serait dédiée à la construction de solutions agiles et d'avenir pour les agences de voyages françaises, y compris lorsqu'il s'agit de fermetures.

Le jeudi 10 décembre s'est tenue une réunion impulsée conjointement avec le CEDIV. Nous étions plus de 180 acteurs et parlementaires de tous les bancs, réunis pour envisager l'avenir des agences de voyages françaises. Nous envisagions l'avenir mais il serait à propos de parler de survie lorsque celles-ci n'étant pas fermées administrativement, ne bénéficient ainsi pas des aides nécessaires.

Contrairement à bien d'autres secteurs, les agences de voyages ne seront pas en mesure de bénéficier d'une relance rapide de leurs activités à partir de la levée des mesures restrictives. Les professionnels du voyage seront parmi les derniers à sortir de la crise. À ce titre nous demandons donc la prolongation des aides disponibles au moins jusqu'à la fin du mois de Juin 2021. Il sera possible d'ensuite suspendre les aides plut tôt si par chance, la situation sanitaire le permet enfin.

À l'aune des spécificités de fonctionnement des agences, nous devons innover tant en terme de calendrier ainsi qu'en terme de prévention des faillites.

La création d'une telle cellule de travail à Bercy permettrait de faire avancer le dossier d'aides si besoin, mais surtout de prévoir l'avenir d'une filière qui n'a pas vocation à disparaître derrière les plateformes de réservation en ligne. Elle pourrait être constituée des principaux représentants de la filière, de parlementaires et de conseillers travaillant à vos côtés.

Cette proposition est née de la conclusion de nos travaux, avec le souci de soutenir le gouvernement pour piloter sur mesure et dans le détail les besoins du secteur.

Monsieur le Ministre, nous souhaitons à nouveau vous remercier pour votre engagement aux côtés des professionnels de tous secteurs depuis le début de la crise. Grâce à votre engagement et à votre ténacité nous savons qu'aucune entreprise ne sera laissée pour compte.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre demande et nous vous prenons de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Pascale Fontenel-Personne
Députée de la Sarthe

